



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 7 avril à 19h00.

Audioconférence du Préfet avec les cultes sur le thème des fêtes religieuses d'avril

Ce mardi 7 avril, le Préfet de Seine-et-Marne, Thierry Coudert, a convié les principaux représentants des cultes catholique, protestants, juif, musulman et bouddhiste du département à une audioconférence relative à la pratique du culte en période de confinement et aux grandes fêtes religieuses de ce mois d'avril.

Ce temps d'échange fut l'occasion de saluer l'implication des responsables des cultes dans la pédagogie de prévention de la propagation du coronavirus, de s'assurer que les consignes relatives au confinement sont bien respectées, et de remercier les fidèles de toutes confessions qui ont prêté leur concours à la lutte contre l'épidémie.

Le thème central de cette réunion était les fêtes religieuses de ce mois d'avril, pour lesquelles le Préfet a rappelé la consigne donnée par le Président de la République aux représentants des cultes en audioconférence, le 23 mars dernier : les pâques juive et chrétienne se feront sans rassemblement, avec une incitation des fidèles à suivre les cérémonies au moyen des outils numériques, tel que pratiqué par nombre d'institutions religieuses. Jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, les mêmes règles s'appliqueront pendant le ramadan.

Le Préfet a profité de cette occasion pour souhaiter de bonnes fêtes aux fidèles des différentes confessions concernées.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr